

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le jeudi 13 Mars 2014, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication au Conseil, le Chef de l'Etat a souhaité la bienvenue au nouveau Ministre, auprès du Président de la République en charge du suivi de l'exécution du Plan Sénégal Emergent. C'est Monsieur Mahammed Boun Abdallah DIONNE, jusque là en poste à l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), qui va en effet coordonner le Bureau opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent (BOSSE).

Le Chef de l'Etat a adressé ses meilleurs vœux à la Communauté chrétienne à l'occasion du démarrage du carême, importante période de dévotion, de fraternité, de solidarité et de prières pour la paix, la stabilité et la prospérité de la Nation.

Revenant sur la célébration de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, le Président de la République a rendu un hommage spécial aux femmes du monde et en particulier aux femmes sénégalaises, pour leur dignité, leur patriotisme, leur engagement et leur mobilisation exemplaire pour le bien-être des familles et le développement économique et social du pays. Il a réitéré sa détermination à ne ménager aucun effort, pour consolider le rôle primordial, la place centrale des femmes dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) et la conduite des politiques publiques en général.

Abordant le deuxième volet de sa communication consacré au dispositif de lutte contre les inondations, le Chef de l'Etat a relevé la nécessité de recadrer et d'intensifier la mise en œuvre du Programme en cours (Programme décennal de lutte contre les inondations, PDLI).

A cet effet, il a rappelé les différentes étapes de déploiement du programme, avant d'engager le Gouvernement au respect scrupuleux des engagements souscrits dans ce cadre. Le Président de la République a invité le Premier Ministre à lui présenter dans les meilleurs délais, le rapport-bilan de la phase d'urgence du PDLI.

Il a aussi demandé l'évaluation exhaustive de tous les travaux réalisés et des actions exécutées. Le Chef de l'Etat est également revenu sur la priorité spéciale qu'il a toujours accordée à la prise en charge immédiate des zones vulnérables de la banlieue, les plus touchées par les inondations (notamment Médina Gounass, Djeddah Thiaroye Kao, Niétty Mbar, Wakhinane Nimzatt...) dans le cadre du programme 2014.

Au titre de son agenda, le Président de la République a entretenu le Conseil de la récente visite d'Etat qu'il a effectuée au Cabo Verde du 5 au 7 mars 2014, sur invitation du

Président Jorge Carlos d'Almeida FONSECA.

Il a souligné tout l'intérêt de sa visite, qui a permis de redynamiser la coopération économique et commerciale entre le Sénégal et le Cabo Verde, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, de l'habitat. Le séjour a été aussi l'occasion d'entreprendre une meilleure facilitation des échanges d'expérience et de bonnes pratiques en matière de promotion touristique, de bonne gouvernance ainsi que dans le domaine des énergies renouvelables.

Le Premier Ministre a fait au Conseil une communication rendant compte des activités gouvernementales, en mettant l'accent, entre autres, sur :

- la réunion interministérielle sur la carte d'égalité des chances;
- le suivi de la campagne agricole;
- la réunion interministérielle sur le secteur de l'énergie;
- la réunion sur la problématique de l'absorption des ressources;
- la réunion sur la sécurité des populations.

Concernant le dernier point, le Premier Ministre a rassuré quant aux mesures arrêtées pour faire face au défi sécuritaire lié aux événements observés ces derniers temps à Tambacounda. Le Premier Ministre a indiqué que les enquêtes étaient intensément menées pour mettre la main sur les responsables et faire toute la lumière sur ces malheureux événements.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point au Conseil de la situation régionale et internationale, avec un rappel des positions de principe du Sénégal sur certaines situations de crise en Afrique et dans le monde.

Le Ministre a rendu compte des conclusions et recommandations de la 9^{ème} session de la Grande Commission mixte de Coopération entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal, tenue du 10 au 12 mars 2014, avec la signature de seize (16) accords de coopération.

Il est revenu sur la visite d'Etat du Président de la République au Cabo Verde, en révélant les décisions des deux Chefs d'Etat de mettre en place : un comité paritaire pour la création d'une ligne maritime directe entre les deux pays, un comité mixte sur les affaires consulaires ; outre la tenue, courant 2014 de la session de la Grande Commission mixte.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte au Conseil du déroulement de la campagne agricole. Il a indiqué qu'à la date du 10 mars 2014, la quantité totale de graines collectée sur l'ensemble du territoire était évaluée à 262 896,39 tonnes pour l'arachide d'huilerie et les semences séchées et 35 077,30 tonnes pour les semences certifiées. Concernant le coton, le Ministre a donné le chiffre de 28 555,958 tonnes collectées, soit 89,5 % des prévisions.

Le Ministre de la Culture a entretenu le Conseil de sa visite sur le site du Centre de

Conférence internationale de Conférence de Diamniadio (CICD), pour s'assurer du bon déroulement des travaux. Il a noté au passage une situation d'avance sur le calendrier prévisionnel de trois semaines.

Le Ministre a fait une communication au conseil relative à l'importance des œuvres d'art pour illustrer le standing du Centre. Il a révélé qu'à cette fin, la contribution de certains artistes nationaux de renommée mondiale comme Ousmane SOW, était requise. Ce dernier, réagissant favorablement, a décidé de fournir des œuvres majeures, pour la décoration de l'édifice en construction. Le Ministre a souligné que les lauréats des grands prix du Chef de l'Etat, comme les jeunes artistes seront aussi sollicités pour le même but.

Le Ministre de la Promotion des Investissements et des Partenariats a rendu compte au Conseil du déroulement des travaux de la commission mise en place pour le renforcement de l'attractivité de l'environnement des affaires. Il a énuméré sept (7) réformes majeures envisagées dans l'immédiat dont quatre (4) quasiment arrivées à terme, deux (2) autres en voie d'achèvement à 90 % et une dernière en état de projet.

Le Ministre de la Fonction publique, du Travail, du Dialogue social et des Organisations professionnelles a entretenu le Conseil, de la situation du dialogue social et de la négociation collective, ainsi que de la préparation de la conférence sociale.

Le Président de la République s'est félicité des accords signés avec les syndicats d'enseignants et avec le Syndicat unique de la Santé et de l'Action sociale (SUTSAS), accords qui créent les conditions de pacification dans ces secteurs. Il a demandé au Gouvernement de continuer à améliorer le dialogue avec les partenaires sociaux.

Le Ministre chargé du suivi de l'exécution du Plan Sénégal Emergent (PSE) a pris la parole pour remercier le Chef de l'Etat et exprimer son engagement à servir et à exécuter sa mission sous sa direction. Le Ministre a, en outre, indiqué avoir pris toute la mesure de l'importance de la mission qui lui a été confiée par le Président de la République.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- «le projet de loi de règlement pour l'année 2012»;
- «le projet de loi portant fixation du capital social minimum de la société à responsabilité limitée (SARL)»;
- Le projet de décret relatif au fonds d'appui au développement du secteur rural (FADSR)».

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur Elimane BA, Administrateur civil, précédemment adjoint au Gouverneur de la Région de Louga, chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Gossas, en remplacement de Monsieur Adama Baye Racine NDIAYE, appelé à d'autres

fonctions ;

§ Madame Khady Ndao DIAGNE, Administrateur civil principal, est nommée Directeur du Budget à la Direction générale des Finances ;

§ Monsieur El Hadji Mamadou DIAO, Inspecteur principal des Impôts et des Domaines, est nommé Directeur des Services régionaux à la Direction générale des Impôts et des Domaines ;

§ Monsieur Ibrahima GUEYE, Inspecteur principal des Impôts et des Domaines, est nommé Directeur de l'Administration et du Personnel de la Direction générale des Impôts et des Domaines, en remplacement de Monsieur Mamadou MBENGUE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Monsieur Dogo SECK, Docteur en Sciences agronomiques, Administrateur du Centre de Recherches en Ecotoxicologie et Sécurité environnementale (CERES-LOCUSTOX), est nommé Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural, en remplacement de Monsieur Mame Ndiobo DIENE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Emile Victor COLY, Docteur en Sciences agronomiques, Directeur de Recherches, est nommé Directeur de la Protection des Végétaux (DPV), en remplacement de Monsieur Mbargou LO, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Oumar SANE, Ingénieur agronome, est nommé Directeur de l'Agriculture, en remplacement de Monsieur Mamadou DIALLO, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Modou Bara NDIAYE, Administrateur civil, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières au Ministère du Plan ;

§ Monsieur Ababacar GUEYE, Professeur de droit, est nommé Secrétaire général du Ministère de la Communication et de l'Économie numérique ;

§ Monsieur Malick NDIAYE, Ingénieur informaticien, est nommé Directeur général de l'Économie numérique au Ministère de la Communication et de l'Économie numérique.

[Revenir](#)